

# **PROCES-VERBAL**

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du lundi 11 septembre 2023**

Le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à vingt-heures, sur convocation en date du 05 septembre 2023 adressée par le Maire, Monsieur Jean-François CHABOLLE.

**Étaient présents** : Jean-François CHABOLLE, Maire, Annie AMBERMONT, 1<sup>ère</sup> adjointe, Joëlle DEBRAINE, 2<sup>ème</sup> adjointe Robert BERTEIGNE, Sandra BOUCHOUX, Philippe CLATOT, Michel DENIS, Bruno GRÉGOIRE et Jean-Pierre MOËNNE-LOCCOZ, Conseillers municipaux.

**Étaient absents excusés** : Émilie LACOTTE, Karine PENIN pouvoir à Annie AMBERMONT et Jean-Claude MONTEIRO pouvoir à Bruno GREGOIRE.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut normalement délibérer.

Madame Joëlle DEBRAINE est désignée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

## **DELIBERATIONS**

### **Délibération n° 23/023/4.1.2**

**Suppression d'un emploi de rédacteur à 28 h hebdomadaire et d'un emploi d'Adjoint administratif à 15 h hebdomadaire.**

Adopté à l'unanimité.

### **Délibération n° 24/2023/4.1.2**

**Création d'un emploi de rédacteur par voie de détachement ou contractuel à 35 h hebdomadaire.**

Adopté à l'unanimité.

### **Délibération n° 25/2023/7.1**

**Modification budgétaire n° 2**

Adopté à l'unanimité.

### **Délibération n° 26/2023/5.7**

**Approbation du rapport de la CLECT 2022 relatif à l'exercice 2021.**

**Attribution de compensation suite au transfert du COSEC à la CCGB.**

Adopté à l'unanimité

### **Délibération n° 27/2023/4.1**

**Contrats d'assurance des risques statutaires – renouvellement de 2024-2027**

Adopté à l'unanimité

### **Délibération n° 28/2023/5.7**

**Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés**

Adopté à l'unanimité

### **Délibération n° 29/2023/1.3**

**Contrat JVS HORIZON Villages Infinity : renouvellement 3 ans de 2024 à 2027.**

Adopté à l'unanimité ;

### **Délibération n° 30/2023/5**

**Désignation d'un référent déontologue**

Adopté à l'unanimité

### **Délibération n° 32/2023/7.1**

**Passage à la nomenclature M57**

Adopté à l'unanimité

### **Délibération n° 32/2023/7.1**

**Passage à la M 57 : mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement**

Adopté à l'unanimité

## **INFORMATION – QUESTIONS DIVERSES**

- + *Travaux d'urgence sur le bâtiment de la salle des fêtes/école* : Les travaux ont été réalisés cet été par les entreprises 3JBAT, CHEMOLLE et DELAGNEAU. La rentrée s'est bien déroulée et la salle des fêtes a été réouverte au public. Le rapport du bureau d'études fait apparaître que la toiture ne peut accepter de surcharges sans de grosses modifications qui entraîneront de nombreux travaux intérieurs. Il est donc impératif de modifier le projet de rénovation énergétique. Un thermicien viendra faire un diagnostic toiture. Il est nécessaire de conserver le budget initial ; il faudra également bien s'assurer que le projet (performance, économie d'énergie, baisse des émissionsCO<sup>2</sup>) est bien conforme aux attentes et demandes des organismes de subventions.
- + *Bruits et feux d'artifices* : de nombreux habitants se sont plaints du bruit occasionné par les fêtes du château et de la Margottière. Un courrier sera rédigé et transmis à Monsieur VANSTEENBERGHE et au gérant de la Margottière.
- + *Commission voirie* prévue le lundi 18 septembre après-midi.
- + *Souvenir Français* : une plaque sera apposée sur le mur d'entrée du cimetière de Vallery où reposent des « Morts pour la France ».
- + *Arrêt de car à la Justice*. Un courrier a été reçu provenant de la Région ; Il serait envisageable de créer un arrêt de car moyennant une participation financière de la commune d'un montant de 22850 € par an. La commune n'a pas les crédits suffisants pour une dépense si importante et est donc dans l'obligation de refuser cette proposition.
- + *Journée du patrimoine* : samedi 16 et dimanche 17 septembre : l'église sera ouverte de 14 h à 16 h et les jardins de 14 h à 18 h.

Prochain conseil municipal : 23 octobre 2023 à 20 h 00.

\* \* \*

Séance levée à 22 h 15.

**La secrétaire de séance,  
Joëlle DEBRAINE**

**Le Maire,  
Jean-François CHABOLLE**